

mazières-en-gâtine

Mairie et église : les chiffres des travaux

Voici les décisions prises lors du dernier conseil municipal de Mazières-en-Gâtine, vendredi.

Réhabilitation de la mairie.

Plusieurs analyses d'offres pour les travaux de la mairie ont occupé le conseil : 15 lots ont été étudiés pour la synthèse des offres et exposés à Jacques Fradin, adjoint, et au maire Alain Clairand. Les dépenses s'élèvent à 761.075,31 €. Pour le terrassement, maçonnerie, réseaux et ravalements, a été retenue l'entreprise Clochard de Bressuire pour un montant de 120.054,92 €; en zinguerie, l'entreprise Ouest couverture pour 26.989,75 €, l'étanchéité par Eso pour 17.347,30 €; la menuiserie extérieure bois et alu par Body pour 60.872,20 €; la menuiserie intérieure bois par Bodin pour 44.875,48 €; les cloisons sèches, plafonds et isolation

pa Motard pour 37.500,00 €, le carrelage par Motard pour 20.000 €; la peinture par Butet Tony pour 24.691,64 €; la plomberie-sanitaire par Guyonnaud-Audebrand pour 7.283,79 €, ainsi que le chauffage et la ventilation pour 48.728,38 €, l'électricité par Gati-nelect pour 4.9.245 €; la serrurerie et la métallerie par Guyonnet SAS pour 22.500,00 €; le désamiantage par MPH Airvaudaise pour 13.805,00 €. Le total de la synthèse des offres retenues (493.893,46 €) s'est avéré inférieur au prix estimatif de 553.420 €. La synthèse des offres validées avec l'entreprise SARL Frafil pour 31.337,20 € et Samry pour 132.202,98 € s'élève à 163.540,18 €. Les dépenses de maîtrise d'œuvre s'élèvent à 103.641,67 €.

Travaux intérieurs à

Péglise. Pour la réfection du réseau électrique et de chauffage de l'église de Mazières-en-Gâtine, deux entreprises, Fradin Breton de Bressuire et Delestre industrie de La Ségui-nière, ont proposé des devis. C'est l'offre de l'entreprise Fradin Breton qui a été retenue pour un montant de 77.277 € HT. La maîtrise d'œuvre de l'architecte s'élève à 15.810 € HT, le total des dépenses atteint 93.087 € HT. Les subventions s'élèvent à 38.272 €, grâce à la subvention de l'État DETR (23.272 €) et à la réserve parlementaire à (15.000 €). Le financement de la commune sera de 54.815 €.

Mise à disposition d'immeubles ruraux (Safer). La convention a été reconduite pour le terrain d'une surface de 3 h aux abords de la trois-voies, en prévision d'une installation d'entreprise dans

cette parcelle dans les années futures, a expliqué le maire, Alain Clairand.

Création de poste pour l'agence postale. L'agence postale communale de Mazières-en-Gâtine est l'une des plus importantes des Deux-Sèvres, avec une fréquence de passages de trente personnes par jour, a précisé le maire. Le poste de l'agent postal a déjà été mis en place et le contrat se terminant au 1^{er} juillet prochain, le maire a proposé de créer un poste d'adjoint administratif à 18 heures par semaine.

Sur l'agenda. A retenir : samedi 13 mai, séance de dédicaces à la bibliothèque de 10 h à 12 h, avec l'écrivain Francis Pintaud. Le 28 mai au golf du Petit-Chêne, ce sera la Coupe de la commune, avec remise des prix à 16 h.

